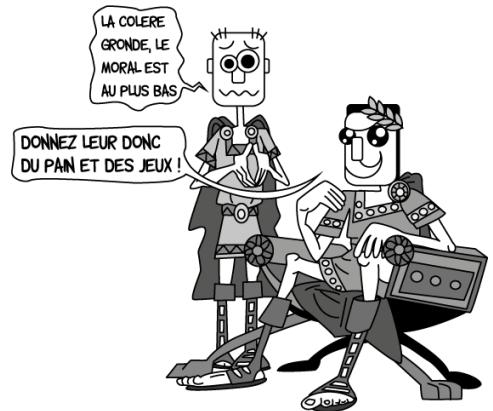




CSE, une nouvelle direction sans nouvelles propositions



Ce CSE réseau fut le premier présidé par Isabelle Staes. Du moins sur le papier, car dans les faits, la réunion a été pilotée par le DRH du réseau, et ponctuée de rares interventions de la nouvelle directrice.



Éditions ICI

Sur le fond, le CSE s'est ouvert sur le sujet toujours aussi douloureux des éditions ICI. Voici la nouvelle organisation : depuis lundi 4 décembre une antenne prend en charge la partie nationale et internationale pour les autres. À l'issue de la partie régionale, les autres antennes décrochent sur "l'élu". Toulouse est la première.

Erik Berg, directeur de l'information régionale, rappelle que « **c'est l'effet le plus visible pour la filière édition et les scriptes** ». Il assure « **qu'au dire de la présentatrice cela se passe très bien** ». A partir de fin décembre, c'est Rennes qui prendra le relais puis à partir de janvier ces changements s'opéreront de semaine en semaine. Cela sera plus compliqué à partir de février à cause des différentes zones de vacances scolaires.

Isabelle Staes, directrice du réseau régional, nous précise que ces antennes ont été choisies car elles sont en capacité de porter ces tranches et n'ont pas demandé de renfort.

Un élu demande qui a eu la brillante idée d'augmenter les JT de 5mn passant ainsi de 23 à 28 minutes. Des rédacteurs en chef avancent déjà que ce ne sera pas possible de fabriquer ce temps supplémentaire sans 2 équipes de plus pour produire. Un grand moment de colère face à ce constat où les choses doivent se dérouler ainsi pendant cette période « transitoire ».

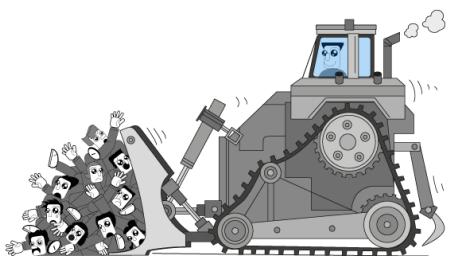
La santé des salariés, ce n'est toujours pas leur problème.

Erik Berg met en avant l'importance du décryptage à proposer aux téléspectateurs en lieu et place de reportages.

M. Berg nous, ce que l'on veut c'est faire notre métier, celui de journaliste de terrain. Et pour le décryptage, il faut aussi des moyens humains que nous n'avons pas. On en revient éternellement au même constat.

Faisons « le décryptage » de ce que nous vend la direction et de l'intention qu'il semble y avoir derrière. **L'idée était de supprimer le national, du moins son plateau, sa régie et ses présentateurs : c'est fait.**

Mais comme le cahier des charges impose à France 3 de produire de l'info nationale, alors pour répondre à cette demande on refile la patate chaude aux régions. Que tout cela ne ressemble éditorialement à rien, **cela n'émeut pas Mme Ernotte**. Leur but, c'est de déployer des moyens pour France 2.



Les salariés en région, la télévision régionale, **ce n'est pas leur souci**. Pour preuve, cette fameuse volonté de renforcer le réseau régional à travers une visibilité plus grande pour nos téléspectateurs de leur région : c'est du vent, un pur mensonge. On nous avait promis que l'on n'arrêterait pas nos émissions régionales pour « Ici » mais c'est pourtant bel et bien ce qu'il se passe.

En Nouvelle Aquitaine, l'émission phare de patrimoine, tournée en extérieur et fabriquée avec l'expertise de tous les techniciens de cette région, s'arrête. Tout cela pour faire de la place à des projets sans prétention qui nous éloignent de nos territoires et de nos téléspectateurs.

On a compris, votre vrai projet c'est de briser la télévision régionale.

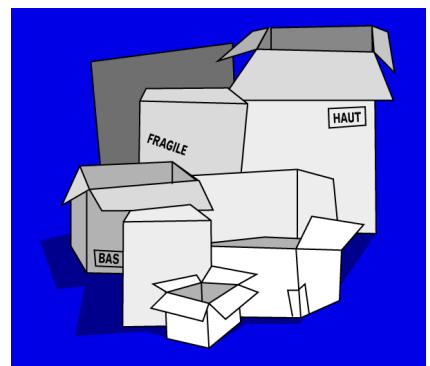
Mais ces 5 semaines de grève montrent que les salariés ne laisseront pas briser leur outil de travail. A ce niveau-là, ce n'est plus une lutte que nous allons mener, mais une guerre pour défendre la mission de service public qui incombe à notre télévision régionale : elle devrait l'assurer avec qualité et rigueur. A bon entendeur...

👁️ Projet de déménagement à Bordeaux

Comme pour tout projet immobilier, la direction ne prend pas la peine de consulter les salariés concernés. Ainsi, elle décide de supprimer la cantine et de passer les journalistes au flex office, ils n'auront donc plus de bureaux individuels.

Face à une direction sourde, les élus ont quand même rappelé l'importance d'un espace restauration avec une cuisine, afin de favoriser le lien social, une alimentation équilibrée à bas prix.

Les élus ont également rappelé que les flex office sont très décriés par les rédactions qui les subissent déjà. ***En 2021 l'INRS a d'ailleurs rappelé que les bureaux partagés augmentent les risques psychosociaux.***



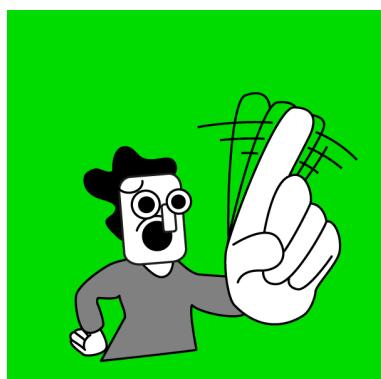
Ce bâtiment, que France Télévisions souhaite acquérir, sera situé en plein centre de Bordeaux. Une partie de ses 6.500 m² permettra d'accueillir la Fabrique, France Bleu et l'INA. **Le déménagement est prévu pour 2028.**

[Lire l'avis du CSE ICI](#)

Quel sera l'impact sur les conditions de travail, la santé des salariés, la sécurité du personnel de France 3 Aquitaine ? Pour répondre à ces questions les élus ont voté une expertise confiée au cabinet Secafi.

Campus

Un cabinet d'experts a analysé le projet de réaménagement des différents bâtiments du siège. Leurs conclusions n'ont malheureusement rien d'étonnant : des choix aberrants, à l'opposé de la réalité quotidienne des salariés, et sans respect du code du travail ni des normes de sécurité.



Ce projet a un impact sur les locaux de France 3 Paris île de France. Une équipe déjà fragilisée à cause de l'incendie de leur station et de leur déménagement au siège.

L'étude menée par le cabinet Technologia montre que les salariés de PIDF rejettent en masse ce projet qui dégradera leurs conditions de travail en leur faisant perdre 300 mètres carrés. Un espace qui sera utilisé pour y installer la direction du réseau.

[Lire le compte-rendu du questionnaire ICI](#)

Surtout, quand on sait qu'il existe d'autres possibilités d'aménagement avec les bâtiments dont France Télévisions dispose. Et c'est sans parler des problématiques de sécurité ou de circulation des personnes à mobilité réduite. La copie est à revoir sans plus attendre.

Les élus ont donc rendu un avis défavorable à l'unanimité, décision à laquelle Sud s'est associée. [Lire l'avis ICI](#)

Sud n'est pas dupe : le projet Campus n'a pas du tout vocation à améliorer les conditions de travail, mais simplement à se débarrasser de certaines emprises immobilières. Les salariés ont d'ailleurs massivement fait savoir leur hostilité à ce projet lors d'une consultation.

Sud alerte également sur la manie de la direction de vouloir mettre en place le fameux "flex office", aménagement déshumanisant qui consiste à ne plus avoir de bureaux personnels, et moins de bureaux que de salariés.

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), organisme de référence en matière de santé au travail, a pourtant indiqué en 2021 que cette organisation en "flex office" était génératrice de risques psychosociaux. Or le flex office est au cœur du projet Campus, à Paris, mais s'installe aussi petit à petit dans les antennes régionales.

Bilan social

L'étude du bilan social a été particulièrement instructive cette année. Malheureusement non pas grâce à la direction, qui fournit toujours des **demi-réponses et des engagements trop frileux**, mais grâce au cabinet d'experts qui l'a analysé.

On apprend dans le rapport des experts qu'il y a des failles dans la réalisation même de ce document : données incohérentes entre elles et donc difficilement comparables, omission des non-permanents dans l'étude des absences pour maladie, etc.

Les élus n'ont cessé de demander à la direction d'affiner ses analyses, de revoir ses indicateurs, d'être plus rigoureuse. Les experts leur ont donc donné raison.

On apprend également, sans grande surprise pour les élus, que les services RH renseignent globalement assez mal les accidents de travail : dans de nombreux cas l'élément matériel n'est pas ou mal qualifié (36% des accidents sans arrêt et 18% des accidents avec arrêt). Pourtant les experts assurent que le logiciel utilisé pour consigner les accidents depuis quelques années, Acciline +, est un très bon outil.

Le directeur des ressources humaines du réseau, **Samuel Bignon**, assure que les personnes utilisant ce logiciel, comme les IRH, vont bénéficier d'un accompagnement pour mieux l'utiliser.



Vous noterez la différence de traitement entre salariés : lorsqu'on change un logiciel pour les scriptes, comme Open Média, on attend d'elles qu'elles sachent l'utiliser dès la première semaine de déploiement. Ne peut-on pas avoir la même exigence pour les services RH ?!

Les accidents bénins, quant à eux, ne sont pas consignés dans le logiciel. Pourquoi ? “Il manque une fonctionnalité de signature électronique”, nous dit-on. La direction assure qu'elle est en contact avec le fournisseur pour mettre en place cette fonctionnalité, sans être capable de donner d'objectif de calendrier.

Sud constate surtout un manque criant de volonté de la direction de consigner ces accidents bénins, alors même que cela permettrait d'éviter des accidents plus graves.

Enfin, les experts ont souligné la précarisation de l'emploi dans le réseau France 3. La direction réfute ce terme, mais c'est bien celui utilisé par les experts. Moins de CDI, plus de non-permanents. Depuis trois ans, la direction se cache derrière “l'effet RCC”, mais **Sud** rappelle que la direction travaille activement à la précarisation de l'emploi, avec des mesures injustes comme les seuils de 80 et 120 jours et des remboursements de frais en-deçà du coût réel de la vie.

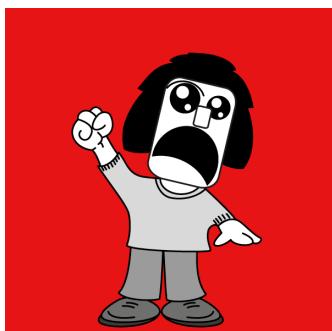
Sud interpelle la direction pour demander, enfin, une étude précise et complète sur l'emploi des non-permanents, mais aussi sur leurs conditions de travail. Il n'y a que ce travail-là qui permettrait d'améliorer durablement et efficacement la santé des salarié.es non-permanent.es.

[Lire l'avis du CSE sur le bilan social ICI](#)

Expertise Risque grave pour France 3 Rhône-Alpes

En juin dernier, un risque grave était déclenché suite à un incident au service montage de Lyon.

L'occasion pour les experts de faire un focus sur les conditions de travail à France 3 Rhône-Alpes.



Un voile qui n'a pas pu être totalement levé puisque la direction n'a pas fourni tous les documents au cabinet Plein Sens. Il n'a donc pas été possible de comparer le potentiel de Lyon avec d'autres antennes.

Pourtant, ces tableaux de potentiel existent, la direction nous l'a confirmé. Les élus, non plus, n'ont jamais pu les obtenir. Pour les élus c'est la preuve qu'une iniquité de traitement a été mise en place entre les antennes.

En Rhône-Alpes, les experts estiment que les éditions ICI ont dégradé les conditions de travail. ***L'expertise conclut à un risque grave pour les populations de scriptes et d'encadrement, notamment depuis la mise en place des éditions ICI.***

Pour les journalistes, les monteurs et les métiers techniques la situation doit faire l'objet d'une vigilance particulière.

[Lire l'avis du CSE ICI](#)

Le prochain CSE du réseau aura lieu les 7 et 8 février 2024.

Si vous avez des questions, des doléances, contactez vos élu·es et représentant·es **Sud** au CSE : Nadia Adell, Johanna Albrecht, Pierre-Olivier Casabianca, Romane Idres et Philippe Perrot, ou vos élu·es et représentant·es **Sud** en région.